



Action syndicale commune

DÉBRAYAGE NATIONAL DU SERVICE CLIENT SFR MARDI 11 OCTOBRE



*Les mêmes causes... la recherche du coût le plus bas
produisent les mêmes effets... la précarisation générale du personnel !!!*

NON au projet de transfert de SFR Service Client vers une future filiale Altice !

Les Organisations Syndicales **UNSa** et **CFDT** appellent les salariés de SFR Service Client à un débrayage contre **tout projet d'externalisation de la Relation Client Grand Public** ayant pour conséquence l'organisation du moins-disant social (*convention collective, accords d'entreprise, rémunération, conditions et charges de travail, etc.*).



Les sites d'Aix, de **Marseille**, de **Gentilly**, de **Massy**, du **Campus Saint-Denis 1** et de **Campus Saint-Denis 2** sont tous concernés et se mobiliseront ce **mardi 11 octobre**.

A cette date Jean-Pascal VAN OVERBEKE, Directeur Grand Public au Comex de SFR [patron du Service Client GP] présentera l'évolution de son activité à l'auditorium de Saint-Denis à partir de 13h30.

Ce sera l'opportunité pour tous les salariés de l'interpeller et de lui faire partager leur opposition, incompréhension, frustration et sentiment de trahison face à ce projet.

Et n'oublions pas que de tels projets pourraient très vite être déclinés au Réseau, au SI, au Commerce, au Marketing, à la Relation Client B2B et aux Fonctions Support (*paie, RH, compta, formation, services généraux ...*).

NON

À TOUT TRANSFERT CONDUISANT À UN MOINS-DISANT SOCIAL

NON

À L'EXTERNALISATION DES SALARIÉS **SFR SERVICE CLIENT** VERS **INTELCIA**

NON

AU SACRIFICE DES SALARIÉS ET À LA PRÉCARISATION

OUI

À UN VRAI VOLONTARIAT POUR TOUS, QUELS QUE SOIENT LES PROJETS

OUI

À UN MAINTIEN ET UNE GARANTIE DES STATUTS SOCIAUX

OUI

À UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHACUN EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Alors ce mardi 11 octobre, sur tous les sites **SFR SERVICE CLIENT, cadres, non-cadres et managers, cessez le travail, rejoignez la mobilisation, échangez avec vos représentants à l'entrée de votre site à partir de 13h30 !**

**RASSEMBLEMENT DE TOUT LES SITES IDF (Massy, Gentilly)
AU CAMPUS DE SAINT DENIS**

Débrayage, mode d'emploi

- **Je dois prévenir à l'avance mon manager et ma RH ⇒ FAUX**

La CFDT et l'UNSA ont informé la Direction de l'organisation d'un débrayage national. Tout salarié de SFR en CDI, CDD, Contrats pro ou d'apprentissage, est couvert par ce préavis.

? / !

- **Je dois me signaler à mon manager ou ma RH comme gréviste ⇒ FAUX**

C'est « à l'employeur » de pointer les salariés grévistes. Cela ne vous interdit pas par politesse ou bienséance d'informer à l'oral votre manager.

Débrayage, les conseils

- **Vous avez une réunion/opération sur l'horaire prévu pour la mobilisation**

Prévenez à l'avance son organisateur/demandeur que vous ne pourrez y participer, et demandez-lui le cas échéant de la replannifier.



- **Je suis en TAD ou en déplacement ce jour là**

Idéalement, vous reportez votre TAD ou votre déplacement pour être présent. Autrement, et dans ce cas seulement, vous informez votre manager et votre représentant syndical si vous voulez être comptabilisé.



- **Je suis manager, cadre au siège, devez-vous débrayer ?**

Vous êtes aussi salariés, et comme tous salariés, vous subissez les choix de la nouvelle Direction que vous ne cautionnez pas. Défendre son travail, son équipe, et... son entreprise, c'est aussi, quand la voie du dialogue ne suffit plus, savoir se mobiliser pour dire stop et exiger des améliorations.

- **Faire grève, est-ce bien raisonnable et responsable ?**

Le fait de vous arrêter symboliquement quelques heures ne menacera pas l'avenir de SFR, on ne peut pas en dire autant de certaines décisions prises par la Direction.